# Journal Officiel de la République Tunisienne

## Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

**Mercredi 13 Safar 1445**
**30 Août 2023**

**N° 101**

**39ème année**

*L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces*

## Sommaire

**Gestion de Sociétés**
Homologation de résolutions ..... **2060**
**Fonds de Commerce**
Vente et location de fonds de commerce..... **2061**
**Associations, Partis, Syndicats et Syndics**
Constitutions ..... **2065**
Homologation de résolutions ..... **2066**
**Actes Judiciaires**
Ventes aux enchères publiques ..... **2066**
Avis aux créanciers..... **2068**
**Convocations**
Sociétés anonymes ..... **2069**
**Divers**
Avis au public..... **2070**
**Bilans et Comptes Financiers**
Bilan de LLOYD ..... **2072**

# *GESTION DE SOCIETES*

## Homologation de résolutions

**SOCIETES ANONYMES**

**Nomination du Directeur Général et du président du conseil d'administration de la Société «EGS» SA**

**Bureau d'études**

**04, Rue El Imam El Bakri 1002 Tunis**

**Capital social de 50 000,000 DT**

**MF : 0048259 J**

**CNSS : 20133156**

Suivant PV du Conseil d'Administration du 20-6-2023, enregistré à la recette de Montplaisir le 8 Août 2023, sous le n°23804976, quittance n°11073466 et déposé au Registre National des Entreprises le 9-8-2023, sous le n°2023146207.

Il a été décidé ce qui suit :

- De nommer Monsieur Mohamed Tahar TOUZI en qualité de président du conseil d'administration de la Société, pour une durée de trois (3) années (2023, 2024 et 2025).

- De nommer Monsieur Mohamed Ali TOUZI en qualité de Directeur Général de la Société, pour une durée de trois (3) années (2023, 2024 et 2025).

2023401999SANB2

---

**Société de Promotion Touristique, de Voyages et de Loisirs**

**«Splendid Tours»**

**S.A. au capital 1 000 000 dinars**

**Siège social : Immeuble SOFIDE, angle rue du Métal et rue des Entrepreneurs ZI Charguia II - 2035 Tunis Carthage**

**Identifiant Unique : 0938286Q**

**N° Affiliation CNSS : 00239427 - 31**

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 Mai 2023, enregistré à la recette des finances rue du Paradis l'Ariana le 19 Juin 2023 sous n°23705913, il a été décidé ce qui suit :

- L'approbation des états financiers de l'exercice 2022

- La nomination des administrateurs pour une durée expirant à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2025

- La désignation de Mr Raouf Ghorbel en qualité de commissaire aux comptes pour les exercices 2023, 2024 et 2025.

En vertu du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration réuni à la même date et enregistré à la recette des finances rue du Paradis l'Ariana le 19 Juin 2023 sous n°23705914, il a été décidé ce qui suit :

- L'élection de Mr Mohamed Wassim Bouricha en qualité de Président du Conseil pour toute la durée de son mandat d'administrateur expirant à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2025.

- La nomination de Mr Tarek Lassadi en qualité de Directeur Général pour une durée expirant à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2025.

- La nomination de Mr Hichem Hantous en qualité de Directeur Général Adjoint pour une durée expirant à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2025.

Un exemplaire de chacun des procès-verbaux précités a été déposé au Registre National des entreprises le 9 Août 2023 sous n°2023146059.

2023402114SANB2

---

**SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE**

**Augmentation de capital**

**Société «FARYACHT - SARL»**

**Siège social : Zone Industrielle de Ksar Said - 2086 Douar Hicher**

**Identifiant Unique : 1337337Y**

**CNSS : 584371/43**

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 juillet 2023, enregistrée à la recette des finances de Douar Hicher le 26.7.2023, Quittance n°M045285, enregistrement n°23501459 et dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 17.8.2023, sous le n°2023148254, il ressort que :

- Le capital social a été porté de trois million six cent mille Dinars (3.600.000), à trois million huit cent Mille Dinars (3.800.000), et ce par apport en numéraire de deux cent mille Dinars (200.000), et la création de 20.000 parts sociales de 10 Dinars chacune.

Comme conséquence, l'article 7 des statuts est modifié.

2023T00810SRLB2

---

**STE TUNISIENNE DE MARBRE SARL**

**MF : 1093817F/B/M/000**

**Certificat d'affiliation CNSS : 314023-34**

Conformément au procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire daté au 9/3/2021 enregistré à la recette des finances de Beni Khalled le 10/3/2021 sous le n°1700259, quittance n°M007665 et dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises le 10/3/2021.

Nomination pour un nouveau mandat de cinq ans renouvelables au Monsieur Mohamed Derouiche et Madame Naziha Maiza avec les pouvoirs les plus étendus.

2023R02045SRLB2

---

**KROMBERG & SCHUBERT CENRTE TECHNOLOGIQUE**

**Société à Responsabilité Limitée Non-Résidente**

**Capital social : 520.000 Euros**

**Pôle El Ghazala des Technologies - Route de Raoued - 2088 Ariana**

**IU : 1027448E**

Suivant un procès-verbal de la décision collective ordinaire des associés du 12/6/2023 (enregistré à la Recette des finances de Raoued le 13/6/2023 sous Qn°M071336 Enrg n°23703054)

Les associés approuvent les Etats financiers arrêtés au 31/12/2022.

Les associés ont décidé de renouveler le mandat du Cabinet «Conseil Audit Formation» (CAF) représenté par Mme. Abir Matmti en sa qualité de commissaire aux comptes pour une période de (3) trois années.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au registre national des entreprises sous l'identifiant unique n° 1027448E en date du 21/6/2023 sous dossier n°2023130039.

2023402108SRLB2

---

**KROMBERG & SCHUBERT TUNISIE**

**Société à Responsabilité Limitée Non-Résidente**

**Capital social : 12.846.000 Euros**

**Zone Industrielle de Béja - 9000 Béja**

**IU : 1012654G**

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 12/6/2023 (enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er bureau, Tunis REAS le 14/6/2023 sous Qn°M005606 En°23802747)

Les associés approuvent les Etats financiers arrêtés au 31/12/2022

Les associés ont décidé de renouveler le mandat du Cabinet «Conseil Audit Formation» (CAF) représenté par Mme. Abir Matmti en sa qualité de commissaire aux comptes pour une période de (3) trois années.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au registre national des entreprises sous l'identifiant unique n° 1012654G en date du 21/6/2023 sous dossier n°2023130034.

2023402109SRLB2

---

**Société «UNO DISTRIBUTION» S.A.R.L**

**Capital social : 160.000 DT**

**Siège social : Complexe Ghith, rue Alexandrie Mourouj 3, Ben Arous 2074**

**Identifiant Unique : 1715387Q**

Suivant PV de l'AGO du 02/5/2023 enregistré à la Recette des Finances El Mourouj le 7/6/2023 sous le n°23702997 Quittance n°M049592, il a été décidé de nommer Mr Youssef Abouda en tant que commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

Par ailleurs Suivant le PV de l'A.G.E du 5/6/2023 enregistré à la Recette des Finances El Mourouj le 8/6/2023 sous le n°23503016 Quittance n°M049827, il a été décidé l'augmentation du capital social de la société d'un montant de cent trente mille dinars (130.000 DT) pour le porter de cent soixante mille dinars (160.000 DT) à deux cent quatre vingt dix mille dinars (290.000 DT) et ce par la création de 1300 actions de cent dinars chacune totalement souscrites et libérées.

L'article 6 et 7 des statuts de la société a été modifié en conséquence.

Un exemplaire desdits PVS a été déposé au centre National du Registre des Entreprises le 18/7/2023 sous le n°2023137061.

2023402110SRLB2

---

# *FONDS DE COMMERCE*

## Ventes de fonds de commerce

**Vente d'un fonds de commerce**

Suite au contrat de vente de fonds de commerce entre Khmais Ben Ahmed Bohli et Bassem Ben Mohamed Garbi, signé et légalisé de signature à la municipalité de Rass jebal le 24 mai 2023 et enregistré à la recette des finances de Rass jebal le 25/5/2023 quittance n°M041197 et sous le numéro 23201641 et par lequel acte, Khmais Ben Ahmed Bohli a vendu à Bassem Ben Mohamed Garbi la totalité du fonds de commerce conçu et devenu sa propre propriété sis au local qui se trouve à la Rue de la plage rass jebel et ce la totalité de la somme de vingt cinq milles dinars par ce Khmais Ben Ahmed Bohli déclare être chargé de recevoir toute opposition au paiement du prix de la dite vente et ce dans le délai de 20 jours à partir de la date de publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal Achourouk en date du 24/8/2023.

2023T00815FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous seing privé le 13 Janvier 2023 et enregistré à la recette des finances Cité Administrative Ariana, le 13/01/2022 (Reçu n°M0005348 enregistrement n°22200235) Monsieur Salah Ben Kamel Ben Alaya Seliti (C.I.N n°04591443) a vendu la moitié (1/2) de cession de la totalité du fonds de commerce à Monsieur Fayçal Ben Mohamed Othmani (C.I.N n°04677530) situé Numéro 54 Avenue Abou Kacem Chebbi - Ariana Exploité «Exposition et vente de porcelaine et céramique et tous types de commerce «avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée entre les deux parties à l'adresse du fonds de commerce sise au Numéro 54 Avenue Abou Kacem Chebbi - Ariana dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Alchourouk daté du 25/8/2023.

2023R02067FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous seing privé le 9 Juin et 5 Juillet 2023 et enregistré à la recette des finances sidi Hessine Tunis, le 7/7/2023 (Reçu n°M065306 enregistrement n°23202397) Monsieur Fethi Ben Salem Ben Khelifa BOUAZIZE (C.I.N n°04658654) a vendu la totalité du fonds de commerce à Monsieur Massoude Ben Amor Ben Abdallah NAJEH (C.I.N n°00781483). Il remplace pour signer sa sœur

Madame Kalthoum Bent Amor ANAJEH (C.I.N n°04635266) En vertu d'une procuration générale enregistré à la recette des finances Sidi Hessine Tunis situé au Numéro 100 Avenue AL-NAKHIL Zahrouni - Tunis Exploite «Réparation et vente de jantes et motos «avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée entre les mains de maître Radouine ALHARI Avocat auprès de la cour de cassation son adresse sise au n°04 bis Avenue NAKHIL Zahrouni - Tunis dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de cette publication JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk daté du 25/8/2023.

2023R02068FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Siliana le 22/8/2023, sous le n° 23203845 quittance n°M042212 Mr Hatem Ben Salah ben Khediri Chaila a vendu à Mr Wissem Ben Ali Ben Ammar Rmili la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant qu'espace de loisirs sis à l'avenue de l'environnement Siliana. Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de Maître Amel Salami avocate à son bureau sis n°2 Rue Okba Ibn Nafeaa Siliana dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et le Quotidien le 26/8/2023.

2023R02070FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé daté le 15/8/2023 enregistré à la recette des finances de Morneg le 16/8/2023 quittance n°M052872, enregistrement n°23201599. Mme Awatef Bent Said Ben Masoud Gharbi (cin n°05044306) a vendu à Mme Marwa Bent Hédi Ben Bachir Mzoughi (n°04812113) un fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité entant que café catégorie A sis à cité commerciale Ferch Anabi Khlidia Ben Arous.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans le Journal Achourouk le 19/8/2023.

2023R02084FCCC2

---

**Don d'un fonds de commerce**

Suivant Acte de don d'un fonds de commerce en date du 13/4/2023, rédigé par l'huissier de Kairouan le Maître Ali Nouira et le Maître Bilel Azouzi, enregistré dans son registre à la page 13 et 122, Madame Khadija Ezzin ép. Dhaya titulaire de la CIN n°01909572 a cédé en tant que Don à son fils Monsieur Najem Dhaya titulaire de la CIN n°11876830, la totalité du fonds de commerce du local destiné restaurant BROTHERS pizza and more (MF : 1662856G) sise à la rue 13 Août - Kairouan sud, avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font entre les mains de l'acquéreur au local concerné, dans un délai de 20 jours de la date au JORT.

Cet avis est publié au journal "le Quotidien" en date du 25/8/2023.

2023S01011FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

**Maître Ghodbane Ellili Wassila**

**Avocate**

**Avenue de la République Jemmel**

**Tél/Fax : 73.486.129**

**M.F : 939680 B/A/P/000**

En vertu d'un acte sous seing privé du 10/8/2023 enregistré à la recette des finances de Jemmel le 22/8/2023 sous le numéro de quittance M064540 et l'enregistrement numéro 23201620 les héritiers de Gabsi Maklouf a vendu sous toutes les garanties juridiques et des faits à Mr Mili Nejmeddine la totalité de fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité pour la vente et location des accessoires des fêtes sis à rue Habib Bourguiba de Jemmel gouvernorat de Monastir.

Les oppositions seront acceptées chez l'acquéreur même à l'adresse du fonds de commerce désisté dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Le présent avis est paru aux journaux Echourouk et le Quotidien du 25/8/2023.

2023S01015FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé daté du 02/8/2023 enregistré à la recette des finances rue Victor Hugo Sousse le 14/8/2023, reçu n°MO049246 d'enregistrement n°23203352, madame Rim Bent Mustapha MOSREANE demeurant au 34 rue de l'amphithéâtre romain Carthage Tunis titulaire de la CIN 05450584 daté le 9/3/2004 à Tunis a vendu et cédé à madame Saida Bent Mohamed Mansar Titulaire de la CIN 09309109 à Tunis daté le 24/4/2018 demeurant au 14 Rue Souhail Elwarak cité Erriad Sousse, la totalité de son fonds de commerce avec les composants matériels et moraux exercé dans le local revenant de droit à Mr Mondher Daghrir par acte de contrat de location signé avec la première propriétaire du fonds de commerce madame Sihem Habiba Bent Rachid Bouhlila le 20/12/2009 (enregistré à la recette des finances Victor Hugo le 13/01/2010 reçu n°M003715 enregistrement n°10300241) et l'avenant signé par son héritière Mme Rim Bent Mustapha MOSREANE le 3/6/2022 et enregistré à la recette des finances de Victor Hugo reçu n°M045307 et n° d'enregistrement 223059334.

Les oppositions doivent être adressées, chez madame RIM BENT MUSTAPHA MOSREANE demeurant

à 34 rue de l'amphithéâtre romain Carthage Tunis titulaire de la CIN 05450584 et dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette vente a été publiée aux journaux Achourouk et la Presse le 26/8/2023.

2023S01017FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé en date du 27 juin 2023 et enregistré à la recette des finances Abu Elkacem Chebbi; Sfax le 24/7/2023 sous le numéro 23203316; monsieur Aziz Dammak, a vendu à monsieur Mohamed Dammak le fonds de commerce avec tous les éléments corporels et incorporels exploité pour le commerce de vente d'huile d'olives exploité au local sis à Souk Elomrane n°21, Sfax.

Les oppositions se font au bureau du rédacteur du contrat Maître Mohamed Ben Mahmoud, Avocat à la Cour de Cassation sis à 63 Rue Taher Sfar, immeuble Salem Ben Amor, deuxième étage, bureau n°06, Sfax dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de l'annonce au journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au Journal Echourouk du 4 août 2023 numéro IP423/973.

2023X01087FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé en date du 27 juin 2023 et enregistré à la recette des finances Abu Elkacem Chebbi; Sfax le 24/7/2023 sous le numéro 23203317; monsieur Aziz Dammak, a vendu à monsieur Hssan Dammak le fonds de commerce avec tous les éléments corporels et incorporels exploité pour le commerce exploité au local sis à Souk Elomrane n°27, Sfax.

Les oppositions se font au bureau du rédacteur du contrat Maître Mohamed Ben Mahmoud, Avocat à la cour de cassation sis au 63 Rue Taher Sfar, immeuble Salem Ben Amor, deuxième étage, bureau n°06, Sfax dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de l'annonce au journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au Journal Echourouk du 4 août 2023 numéro IP423/972.

2023X01088FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous seing privé signé le 1/8/2023 et enregistré à la recette des finances rue Habib Bourguiba le 7/8/2023 quittance n°M065502 numéro d'enregistrement 23204776 Mr Nizar Ben Ali Ben Belgacem Awled Ali demeurant à Belabed bir Ali Sfax a vendu à Me Jawhara Bent Hamida Ben Mohamed El Bellali demeurant à cité Ennour errouhia Seliana la totalité du fonds de commerce exploité en une Cafeteria dénommée BELLA ROSA demeurant au complexe commercial NASIM situé à la route de l'aéroport km 4.5 Sfax.

Les oppositions seront reçues entre les mains du vendeur Mr Nizar Ben Ali Ben Belgacem Awled Ali demeurant à Belabed Bir Ali Sfax dans un délai de 20 jours à partir de cet avis au JORT

Une publication aux journaux Achourouk et le Quotidien a eu lieu le 17/8/2023.

2023X01092FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte SSP rédigé par Maître Ahmed Abbes enregistré à la recette des finances de Raoued le 16/8/2023 quittance n°091848, enregistrement n°23204112 Mr Fayçal Riahi demeurant au n°6 rue 42172, Zahrouni Tunis a cédé à Mr. Mohamed Aziz Kadri demeurant à cité El Ghazela, Résidence Adam, Villa 42 Ariana, le fonds de commerce sis à l'immeuble sis à la rue de Raoud Km 5, Jaafar Ariana.

Toute opposition doit être faite entre les mains de Mr Fayçal Riahi demeurant au n°6 rue 42172, Zahrouni Tunis, dans un délai de 20 jours de la publication de cet extrait au JORT.

Cet avis a été publié au journal Le Quotidien du 24/8/2023 p.11.

2023402118FCCC2

---

## Location gérance libre

**Location d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous seing privé du 19/5/2023 enregistré à la recette des finances à cité Ettadhamen le 19/5/2023 sous le n°23309634 quittance n°M049069 la Société Le Professionnel du Grès Progrès sis à la route X20 Mnihla identifiant unique 1289833P a loué à BMS Santé sis à la rue de Carthage immeuble Médina Centre Sfax le fonds de commerce dont il est propriétaire sise à la route X20 Mnihla d'une superficie de 362 m² destiné à l'activité de commerce des produits paramédical et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels moyennant un loyer mensuel de 3800 dinars pour une durée d'une année débutant du 01/6/2023 au 31/5/2024.

Cette annonce est parue aux journaux La Presse et Essahafa du 24/8/2023.

2023T00814FCCC3

---

**Location d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 31/5/2023 enregistré à la recette des finances Douar Hicher le 23/6/2023 reçu n°M039998 enregistrement n°23301305, Mme Saida Zayet C.I.N n°00811114 a loué tout le Fonds de Commerce exploité en tant que local de vente de produits alimentaires, sis à la route de Mateur Km 6 Douar Hicher Manouba, à Mr Sadek Hajri C.I.N 02241261. Les oppositions seront acceptées à l'adresse du local commercial ci-dessus mentionnée, dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet extrait au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Achourouk et le Quotidien le 25/8/2023.

2023R02063FCCC3

---

**Gérance libre**

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Béja le 26/6/2023 n°M042032 sous n°23704654 la société Nationale de distribution des pétroles"AGIL ENERGY" sis à l'Avenue Mohamed Ali Akid cite olympique 1003 El Khadhra Tunis a donné en gérance libre de la société EL-IZDIHAR REVENTE CARBURANTS «SARL» demeurant à Zahret Mediene Amdoun gouvernorat de Béja pour une durée de deux ans à dater du 01/6/2023 renouvelable par tacite reconduction, la STATION SERVICE AGIL sise à Zahret Mediene Amdoun.

En conséquence, la Société nationale de distribution des pétroles n'aura pas à répondre des engagements de toute nature contractés par la société EL-IZDIHAR REVENTE CARBURANTS représentée par Mme Wafa Medini durant leur gérance.

2023R02073FCCC3

---

**Gérance libre**

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Bouficha le 11/8/2017 n°M013148 sous n°17300444 la société Nationale de distribution des pétroles "AGIL" sis à l'Avenue Mohamed Ali Akid cité olympique 1003 El khadhra Tunis a donné en gérance libre à la société AGIL DE GESTION ET SERVICE SA «S.A.G.E.S» station service demeurant à Sidi Khlifa PK 72 gouvernorat de Sousse pour une durée de deux ans à dater du 25/5/2017, renouvelable par tacite reconduction, la STATION SERVICE AGIL SISE à Sidi Khlifa PK 72.

En conséquence, la Société nationale de distribution des pétroles n'aura pas à répondre des engagements de toute nature contractés par la société AGIL DE GESTION ET SERVICE SA «S.A.G.E.S» durant leur gérance.

2023R02074FCCC3

**Gérance libre**

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Avenue Habib Bourguiba n°1 le 28/5/2021 Quittance n°M027849 sous n°21302911 la société Nationale de distribution des pétroles "AGIL" sis à l'Avenue Mohamed Ali Akid cité olympique 1003 El Khadhra Tunis a donné en gérance libre à la société AGIL DE GESTION ET SERVICE SA «S.A.G.E.S» station service à Monastir pour une durée de deux ans à dater du 01/10/2018, renouvelable par tacite reconduction, la STATION SERVICE AGIL sise à Monastir.

En conséquence, la Société nationale de distribution des pétroles n'aura pas à répondre des engagements de toute nature contractés par la société AGIL DE GESTION ET SERVICE SA «S.A.G.E.S» durant leur gérance.

2023R02075FCCC3

---

**Gérance libre**

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Zermeddine le 17/3/2017 Quittance n°M006034 sous n°17700145 la société Nationale de distribution des pétroles "AGIL" sis à l'Avenue Mohamed Ali Akid cité olympique 1003 El Khadhra Tunis a donné en gérance libre à la société AGIL DE GESTION ET SERVICE SA «S.A.G.ES» station service à PK 156 MENZEL HAYET pour une durée de deux ans à dater du 01/7/2015, renouvelable par tacite reconduction, la STATION SERVICE AGIL SISE à PK 156 Menzel Hayet.

En conséquence, la Société nationale de distribution des pétroles n'aura pas à répondre des engagements de toute nature contractés par la société AGIL DE GESTION ET SERVICE SA «S.A.G.E.S» durant leur gérance.

2023R02076FCCC3

---

**Gérance libre**

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances El Jem le 02/3/2017 Quittance n° M011836 sous n°17300319 la société Nationale de distribution des pétroles "AGIL" sis à l'Avenue Mohamed Ali Akid cité olympique 1003 El khadhra Tunis a donné en gérance libre à la société AGIL DE GESTION ET SERVICE SA «S.A.G.E.S» station service à El Jem PK 192 pour une durée de deux ans à dater du 01/7/2015, renouvelable par tacite reconduction, la STATION SERVICE AGIL SISE à ELJEM PK 192.

En conséquence, la Société nationale de distribution des pétroles n'aura pas à répondre des engagements de toute nature contractés par la société AGIL DE GESTION ET SERVICE SA «S.A.G.E.S» durant leur gérance.

2023R02077FCCC3

---

**Gérance libre**

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Mateur le 25/3/2021 n°M015424 sous n°21300578 la société Nationale de distribution des pétroles "AGIL" sis à l'Avenue Mohamed Ali Akid cité olympique 1003 El khadhra Tunis a donné en gérance libre à la société AGIL DE GESTION ET SERVICE SA «S.A.G.E.S» station service demeurant à Mateur gouvernorat de Bizerte pour une durée de six mois à dater du 29/12/2020, renouvelable par tacite reconduction, la STATION SERVICE AGIL sise à Mateur.

En conséquence, la Société nationale de distribution des pétroles n'aura pas à répondre des engagements de toute nature contractés par la société AGIL DE GESTION ET SERVICE SA «S.A.G.E.S» durant leur gérance.

2023R02078FCCC3

---

**Gérance libre**

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Ras Jebel le 14/3/2017 Quittance n° M017430 sous n°17300854 la société Nationale de distribution des pétroles "AGIL" sis à l'Avenue Mohamed Ali Akid cité olympique 1003 El Khadhra Tunis a donné en gérance libre à la société AGIL DE GESTION ET

SERVICE SA «S.A.G.E.S» station service demeurant à Ras Jebel gouvernorat de BIZERTE pour une durée de deux ans à dater du 17/12/2015, renouvelable par tacite reconduction, la STATION SERVICE AGIL sise à Ras Jebel.

En conséquence, la Société nationale de distribution des pétroles n'aura pas à répondre des engagements de toute nature contractés par la société AGIL DE GESTION ET SERVICE SA «S.A.G.E.S» durant leur gérance.

2023R02079FCCC3

---

**Gérance libre**

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Hammam Sousse le 8/12/2021 n°M88203 sous n°21306022 la société Nationale de distribution des pétroles "AGIL" sis à l'Avenue Mohamed Ali Akid cité olympique 1003 El khadhra Tunis a donné en gérance libre à la société AGIL DE GESTION ET SERVICE SA «S.A.G.E.S» station service demeurant à Kantaoui gouvernorat de Sousse pour une durée de six mois à dater du 16/11/2021, renouvelable par tacite reconduction, la STATION SERVICE AGIL sise à Kantaoui.

En conséquence, la Société nationale de distribution des pétroles n'aura pas à répondre des engagements de toute nature contractés par la société AGIL DE GESTION ET SERVICE SA «S.A.G.E.S» durant leur gérance.

2023R02080FCCC3

---

**Gérance libre**

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances MEDJEZ EL BAB le 13/3/2017 n° M012533 sous n°17300881 la société Nationale de distribution des pétroles "AGIL" sis à l'Avenue Mohamed Ali Akid cité olympique 1003 El khadhra Tunis a donné en gérance libre à la société AGIL DE GESTION ET SERVICE SA «S.A.G.E.S» station service demeurant à GRIAT PK 29 NORD gouvernorat de BEJA pour une durée de deux ans à dater du 01/7/2015, renouvelable par tacite reconduction, la STATION SERVICE AGIL SISE à GRIAT PK 29 NORD.

En conséquence, la Société nationale de distribution des pétroles n'aura pas à répondre des engagements de toute nature contractés par la société AGIL DE GESTION ET SERVICE SA «S.A.G.E.S» durant leur gérance.

2023R02081FCCC3

---

**Gérance libre**

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances rue 03 Septembre 1934 Sousse le 24/02/2017 n°M013479 sis sous n°17300403 la société Nationale de distribution des pétroles "AGIL" sis à l'Avenue Mohamed Ali Akid cité olympique 1003 El Khadhra Tunis a donné en gérance libre à la société AGIL DE GESTION ET SERVICE SA «S.A.G.E.S» station service demeurant à SOUK LAHAD gouvernorat de Sousse pour une durée de deux ans à dater du 01/7/2015, renouvelable par tacite reconduction, la STATION SERVICE AGIL SISE à SOUK LAHAD.

En conséquence, la Société nationale de distribution des pétroles n'aura pas à répondre des engagements de toute nature contractés par la société AGIL DE GESTION ET SERVICE SA «S.A.G.E.S» durant leur gérance.

2023R02082FCCC3

---

**Gérance libre**

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances MEDJEZ EL BAB le 13/3/2017 n° M012537 sous n°17300682 la société Nationale de distribution des pétroles "AGIL" sis à l'Avenue Mohamed Ali Akid cite olympique 1003 El khadhra Tunis a donné en gérance libre à la société AGIL DE GESTION ET SERVICE SA «S.A.G.E.S» station service demeurant à GRIAT PK 29 SUD gouvernorat de BEJA pour une durée de deux ans à dater du 01/7/2015, renouvelable par tacite reconduction, la STATION SERVICE AGIL SISE à GRIAT PK 29 SUD.

En conséquence, la Société nationale de distribution des pétroles n'aura pas à répondre des engagements de toute nature contractés par la société AGIL DE GESTION ET SERVICE SA «S.A.G.E.S» durant leur gérance.

2023R02083FCCC3

---

# *ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS*

## Constitutions

**Constitution d'une association**

Nom : Ain Damous Equitation

Siège social : Route Ain Damous Bizerte Nord

Objectif : L'association a pour objectif de donner la possibilité à toutes les catégories d'âge de s'adonner aux sports équestres et de participer aux matchs sportifs organisés par les structures compétentes, notamment l'Association équestre tunisienne.

Spécialités : Equitation

Président : Mouhamed Ben Salem

Trésorière : Imen Mathlouthi

Membres : Bilel Trabelssi - Nader Al Troudi.

2023R02055APSF1

---

**CONSTUTUTION GROUPEMENT DE DEVELOPPEMENT**

**Adresse : Cité Elghiryani Smar Gouvernorat de Tataouine**

Selon Récépissé N°72 du 11/4/2023

Il est constitué un groupement de développement :

Dénomination : GROUPEMENT DEVELOPPEMENT AGRICOLE FEMININE ELGHIRYANI

Siège social : El Ghiryani Délégation Smar Tataouine 3223

Objet : Elevage de volailles et transformation des matières agricoles en alimentaires

Durée : 99 ans

Président de conseil : Mme. Najwa Nfiss est nommée présidente de conseil de groupement.

Trésorière : Mme. Fatma Nfiss est nommée Trésorière de groupement.

2023R02057APSF1

## Homologation de résolutions

**Nouveau Bureau de syndic de la Résidence Zarrouk**

**Chott Meriem, Sousse**

Suivant PV de réunion en date du 7 Août 2022, enregistré à la recette des finances Akouda Sousse sous le numéro M031092 du 23 Juin 2023, dont l'Intitulé est le renouvellement de la constitution de l'assemblée générale du syndic de Résidence Zarrouk Chott Meriem, Sousse le désir des personnes présentés, qui étaient aux nombres de 22, et ainsi le quorum légal est complet du fait de la présence de 30 Appartements et 09 Maisons (Villa).

Il a été décidé : d'attribuer respectivement aux membres suivants chacun en ce qui lui concerne :

- Sahbi Ben Mohamed Taher Ben Abada Segni : Président de la Commission

- Kamel Ben Bechir Ben Mohamed Ben Hadj Hassine : Trésorier

- Abderahman Ben Mustapha Ben Mohamed Temimi : le Secrétaire général

- Mohamed Amin Ben Abdelkarim Ben Ahmed Kahloul : vice-président

Et les membres suivants :

- Najib Karaa

- Souad Belhaj

- Najeh Zarrad

- Mounir Slama

Ils ont été élus à l'unanimité, et de cette manière, le nouvel organisme a été légalement élu par tous les participants.

2023S01018APSF2

**Renouvellement de syndic**

Selon procès-verbal de l'assemblée générale du 20 Juillet 2023 enregistré à la recette des finances Borj Louzir Ariana le 24 Juillet 2023 sous le numéro 23702907 sous le quittance n°M058209 il a été décidé le renouvellement de bureau de syndic de la Résidence Ulysse Avenue Jaoudit al Hayet Chotarane 1 La Soukra comme suit :

Présidente de Syndic : Anissa Talbi ép ELEMI

Secrétaire Général : Ahmed Ben Abdallah

Trésorier : Mohamed Hédi Tlili

Membre : Feten Belhadj

Membre : Mohamed Chérif Chebbi.

2023402111APSF2

**Syndic des copropriétaires Résidence Ilboustene 1 Soukra**

Suivant PV de réunion de l'assemblée Générale du syndicat des copropriétaires de la résidence Elboustene 1 en date du 11 Mars 2023 et enregistré à la recette des finances de Borj Louzir le 7 Avril 2023 sous n° M03430 suivant reçu n°23801427 il a été convenu :

1. L'approbation du bilan moral et financier pour la période du 01 Mai 2020 au 30 Avril 2022.

2. La part des frais de syndic de chaque propriétaire a été fixée à 40 dinars par mois pour la période du 01 Mai 2022 au 30 Avril 2024.

3. La constitution du bureau de syndic Elboustene 1 et la répartition des taches comme suit :

- Chokri Mrabet : Président du syndic

- Moez Trigui : Trésorier

- Khalil Kanakane : Membre au syndic

- Selma Houas : Membre au syndic.

2023402112APSF2

# *ACTES JUDICIAIRES*

## Ventes aux enchères publiques

**Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière**

**Etude Maître Younes Hached**

**Avocat auprès de la cour de cassation**

**38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiene 2ème Etage Menzeh 8 Ariana**

**Tél : 71 709 776 - 71 709 778**

**Fax : 71.709.742**

**MF : 509782 P/A/P/000**

Partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) représentée par son Président Directeur Général, S.A, dont le siège social est sis à l'Avenue Habib Bourguiba N°70/72 BP 1080-520 Tunis, domicile élu au cabinet de son avocat Maître Younes Hached 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiene 2ème Etage Menzeh 8 Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached 38 Avenue Mouaouia Ibn 2ème Etage Menzeh 8 Ariana.

Partie saisie : Raja Bent Mostapha Ben Amor, pharmacienne demeurant au 12 rue Ibn Abi Sofiene Echabatte Carthage Dermech Tunis et au 6 Rue Kuwait djebel elkhawi 2070 titulaire de la CIN n°04604738.

L'immeuble saisi : la totalité de l'immeuble revenant à titre de propriété à la partie saisie objet du TF n° 70492 Ariana dénommé "Zouhour" qui consiste en un Appartement Triplex N T1 situé au sous-sol et au premier étage de la résidence "yosser" à Zouaidia la Soukra Ariana ainsi que les 52.529 parts indivises revenant à la partie saisie dans le titre foncier n°70448 Ariana. L'appartement est composé de 3 chambres et un séjour une salle de bain une salle d'eau; un séchoir et un garage pour la voiture, d'une superficie totale de 245m².

Les charges : Que le dit titre n'est grevé d'aucune charge autres que :

1- Une hypothèque volontaire à hauteur de 290.000,000D inscrite le 27/12/2016 au profit de la BIAT.

2- Une hypothèque volontaire à hauteur de 30.000,000D inscrite le 27/12/2016 au profit de la BT.

3- Un commandement valant saisie immobilière inscrit le 5/7/2023 (Volume Ariana 02/2023 n°3566) au profit du saisissant.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à (350 736, 120D).

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi 25/9/2023 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance d'Ariana.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

- Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance d'Ariana.

2023T00811VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière**

**Etude Maître Younes Hached**

**Avocat auprès de la cour de cassation**

**38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiene 2ème Etage Menzeh 8 Ariana**

**Tél : 71709776 -71709778**

**Fax : 71709742**

**MF : 509782 P/A/P/000**

Partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) représentée par son Président Directeur Général, S.A, dont le siège social est sis à l'Avenue Habib Bourguiba n°70/72 BP 1080-520 Tunis, domicilie élu au cabinet de son avocat Maître Younes Hached 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiene 2ème Etage Menzeh 8 Ariana

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiene 2ème Etage Menzeh 8 Ariana.

Partie saisie : 1/ Mohamed Ben Mohamed Tahar Ben Ibrahim Alhosni; titulaire de la CIN n°04644675 demeurant au 5 rue 6957 Cité Al intilaka Tunis 10164 (En sa qualité de Débiteur Principal).

Ibtissem Bent Salah Ben Hassan Haddad Epouse Hosni titulaire de la CIN n°08339187 demeurant au 5 rue 6957 Cité Al intilaka Tunis 10164 (En sa qualité de Débitrice Principale).

L'immeuble saisi : la totalité des parts indivises revenant à titre de propriété à la partie saisie objet du TF n°51867 Tunis dénommé "Elhana 1242" qui consiste en 202 parts /67290 parts situées à cité Essaafa sur l'ancienne route de Bizerte reliant cité ettahrire à elmnihla sur lesquelles est édifiée une maison de 120 m² composée 3 ch, sdb ; cuisine et une salle d'eau avec un dépôt de 22 m². La superficie totale est de 202 m².

Les charges : Que le dit titre n'est grevé d'aucune charge autres que :

1- Une hypothèque volontaire à hauteur de 40.000,000D inscrite le 3/8/2017 au profit de la BIAT.

2- Une hypothèque volontaire à hauteur de 158.000,000 D inscrite le 3/8/2017 au profit de la BIAT.

3- Une hypothèque volontaire à hauteur de 25.000,000D inscrite le 5/7/2023 au profit de la BT.

4- Un commandement valant saisie immobilière inscrit le 5/7/2023 (Volume Ariana 02/2023 n°3567) au profit du saisissant.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à (189 336, 816D)

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi 25/9/2023 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance d'Ariana.

La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première Instance d'Ariana.

2023T00812VEPA1

**Vente aux enchères**

**Me. Neggazi Jamel**

**Avocat**

**Avenue de la République - Grombalia**

**Matricule fiscal : 1191194/V/P/000**

**Tél : 72.214.173**

1/ Le créancier demandeur de la poursuite judiciaire : La banque AMEN BANK, une société anonyme, en la personne de son représentant légal, son identifiant unique au registre national des entreprises, numéro M0000221, son siège social sis à l'Avenue Mohamed V Tunis (en sa qualité de créancier hypothécaire).

2/ La débitrice assignée de la saisie : Madame Hedia Bent Abdelhakim Ladhari, chef de service à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, titulaire de la CIN numéro 00266069, domiciliée au 5 rue des Oasis - Nozha Soltane - Borj Cedria gouvernorat de Ben Arous (en sa qualité de caution numéraire solidaire avec la société Transport ATM, en la personne de son représentant juridique).

3/ L'avocat chargé de la poursuite : Maître Neggazi Jamel, avocat, son étude sise à l'Avenue de La République - Grombalia - Nabeul.

4/ Désignation du bien immobilier objet de la saisie :

Le bien immobilier objet de vente est sous la forme de parts à l'indivision dont la superficie est de (600 parts /m²), du bien dénommé «Ben Miled» objet du titre foncier numéro 552078 Nabeul, issu de la modification du titre foncier numéro 121192 Nabeul, composé de la parcelle numéro 5 du plan relatif à ce titre, sis au Nord-est de Soliman à El Marja - délégation de Soliman - gouvernorat de Nabeul, dont la superficie est de (1004000 m² divisée en 1004000 parts). Ce bien est situé dans la région d'El Marja, près des zones urbaines et le bord de la plage, entre deux cités résidentielles et composé d'un terrain agricole dans une part et le marais dans d'autre part, dont sa terre est couverte de plantes sauvages et bâti sur une part quelques logements

dispersés et revenant aux propriétaires originaux de ce bien immobilier. Le bien immobilier duquel les parts à l'indivision sont extraites, objet de la vente est limité du côté de la Kebla le titre foncier numéro 121117 Nabeul et au fond par la plage, à l'Ouest par une cité résidentielle crée par le titre foncier numéro 7881 Nabeul, à l'est par une cité résidentielle crée par le titre foncier numéro 121117 Nabeul / 28364.

5/ Le prix d'ouverture du bien immobilier à vendre :

Le prix total est évalué à soixante dix neuf mille et cinq cent Dinars (79 500 d 000) en plus des frais et des honoraires fixées.

6/ Date et lieu de l'enchère : Le Lundi correspondant au vingt cinq septembre deux mille vingt trois (25/9/2023) près l'arrondissement des ventes immobilières du Tribunal de Première Instance de Grombalia à partir de neuf heures du matin.

7/ Conditions de visite du bien immobilier objet de la saisie :

Le bien immobilier objet de la vente peut être visité tous les jours, afin de consulter le cahier des charges, vous pouvez contacter le greffe du Tribunal de Première Instance de Grombalia ou l'avocat chargé de la poursuite. Pour participer à l'enchère, il faut déposer le 1/3 du prix d'ouverture à la trésorerie générale de la Tunisie ou présenter un chèque certifié solvable ou une garantie bancaire irrévocable et charger un avocat à cet effet. Quant aux étrangers, ils doivent obtenir l'autorisation du gouverneur.

2023R02064VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

Poursuivant :

"AMEN-BANK" société anonyme siège social Avenue Mohamed V 1002 Tunis, RNE n°00221M, en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

1/ Monsieur Rani Ben Abdelmajid Kriaa, Titulaire de la CIN n°05377797 demeurant cité Sahloul 1 résidence Mehdi Sousse (créancier hypothéqué)

2/ Madame Zeineb Bent Ibrahim Hambli, Titulaire de la CIN n°07074742 demeurant cité Sahloul 1 résidence Mehdi Sousse (marié au créancier selon la communauté des biens et approbatrice de l'hypothèque).

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat à la cour de cassation, rue Mikhaïl Naimy Hammam Sousse,

M.F : 373 343 S/A/P/000

Immeuble saisi :

La totalité de la propriété, objet du Titre Foncier n°128418 Sousse, consistant en un appartement n° A20 situé au 4ème étage de la résidence TETI, rue Mohamed Hédi Ghedas Khezama Est à coté de la mosquée El Hamd Sousse, d'une superficie de 93 m² avec les parties communes 186/8554, séjour, salon, deux pièces, cuisine ouvrant sur séjour, kitchenette, salle de bain.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de Première Instance de Sousse le 5/10/2023 à 9h.

Mise à prix :

Cent trente neuf mille cinq cents Dinars (139.500,000 D), après abattement de 40 %, avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignés le tiers de la mise à prix.

2023S01019VEPA1

---

## Avis aux créanciers

**Société Agricole Ouerfelli**

**Société à Responsabilité Limitée**

**Capital : 15000.000 Dinars**

**Siège social : Zaouit Mornag - Mornag**

**Identifiant Unique : 11311495Y**

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 3/02/2013 et enregistré à la recette des finances de Mornag le 22/02/2013 sous le n°1350025 l'ensemble des associés a décidé à l'unanimité la dissolution de la société

En vertu de l'ordonnance sur requête n°31 du 14/8/2023 le président du tribunal de 1ère instance de Ben Arous a décidé la nomination de Hanene Hammami ayant son cabinet à la rue Ouahran Zone Industrielle Ben Arous comme Liquidateur de la société Agricole Ouerfelli sous le contrôle du juge Tarek Ferchichi.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 24/8/2023.

2023R02065VEPA2

---

**Appel d'offres n°03**

**Cession de la société**

**LES ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL AMS DE FACON GLOBALE A AUTRUI**

**SA**

**Capital : 32885960, 000**

**RNE : 0004507R**

**N° d'affiliation à la CNSS : 27949/13**

**S S : Rue Ibn Khaldoun 4018 Sousse**

Conformément à la décision rendue par le Tribunal de première instance de Sousse en date du 22/5/2023 dans le cadre de l'affaire n°232/32 qui a ordonné à l'administrateur judiciaire Mr Belgacem Ben Khaled de compléter les procédures de cession de la société LES ATLIERS MECANIQUES DU SAHEL AMS inscrit au RNE sous n°M0004507 R d'une façon globale à autrui et la, décision rendue par la chambre commerciale audit tribunal dans l'affaire n°232/32 en date du 21 Août 2023 de compléter les procédures des annonces de la cession de l'établissement débiteur pour une mise à prix de cinquante huit millions sept cent quatre vingt neuf mille huit cent trente dinars 960 millimes (58.789.830,960), ceux désirant l'acquisition de l'établissement sus indiqué peuvent contacter le contrôleur d'exécution Mr Belgacem

Ben Khaled IMMEUBLE EL AHMADIA 1er étage n°2 Rue Georges Gorse LA CORNICHE Sousse (Tél et Fax : 73217330 portable 98401023) pour le retrait du cahier des charges contre le paiement de 200,000 D.

Les visites ne sont possibles qu'après avoir pris un rendez vous avec le contrôleur d'exécution.

Les offres doivent être adressées à Mr Belgacem Ben Khaled à l'adresse sus-indiquée par lettre recommandée avec accusé de réception dans une enveloppe sans aucune indication de l'identité du soumissionnaire et doit porter la mention suivante :

Ne pas ouvrir

Appel d'offres relatif à l'achat DES ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL AMS

Le dernier délai de remise des offres est fixé pour le vendredi 29 septembre 2023.

2023S01010VEPA2

---

**Prolongation du délai de l'appel d'offres**

**Pour la cession à un tiers de la société Hôtel EL-KSAR route touristique Khezama Sousse**

**IU : 0010589Z**

**CNSS : 030591-36**

Suivant jugement préparatoire rendu en date du 21/8/2023 sous n°15/201, la chambre commerciale du tribunal de première instance de Sousse a ordonné la prorogation du délai de l'appel d'offres pour la cession entière à un tiers de la société Hôtel EKSAR et la fixation du dernier délai pour l'envoi des offres par rapide poste au 29/9/2023. L'ouverture des plis aura lieu à l'audience du 02/10/2023.

L'Hôtel EL KSAR, situé en bord de mer, est composé de 455 chambres (916 lits) avec des espaces communs et divers points d'attractions dont un centre Thlasso édifiés sur un terrain de 11 hectares environ.

Tout soumissionnaire intéressé par le présent appel d'offres pourra visiter la société Hôtel ELKSAR après avoir retiré le cahier des charges contre paiement de 500 dinars non remboursable.

Pour plus de renseignements contacter M Lotfi Khelifi dont l'étude est au 23, avenue des Etats Unis d'Amérique Tunis - Belvédère tél : 98.328.623 Email : khelifi.lotfi@planet.tn

2023S01012VEPA2

# *CONVOCATIONS*

## Sociétés anonymes

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**SOCIETE FRANCO TUNISIENNE D'ENERGIES NOUVELLES**

**SOFTEN S.A**

**Au capital de 4 001 544 dinars**

**Siège social : Zone Industrielle, Rue des Sciences - 8030 Grombalia**

**Identifiant unique RNE : 0539181K**

**CNSS : 141552-29**

Messieurs les actionnaires et les commissaires aux comptes de la société FRANCO TUNISIENNE D'ENERGIES NOUVELLES SOFTEN S.A., au capital de 4 001 544 Dinars dont le siège social est sis Zone Industrielle, Rue Des Sciences - 8030 Grombalia titulaire de l'identifiant unique n° 0539181K, sont conviés à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 21 septembre 2023 à 10h au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entérinement des conditions de fonds et de forme relatives à la réunion;

- Acceptation de la démission d'administrateurs et désignation de nouveaux administrateurs; et

- Pouvoirs en vue des formalités.

Tout actionnaire, dont les actions ont été libérées des versements exigibles peut assister à l'assemblée générale ordinaire sur justification de son identité ou se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial.

Les documents relatifs à cette assemblée seront mis à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal et statutaire.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

Votre présence à cette réunion est vivement souhaitée.

2023T00816SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**COTUGRAIN HORTIMAG S.A**

**Société anonyme**

**Au capital de 5.000.000 Dinars**

**Siège social : Zone Industrielle de Saint Gobain - Lot n°9 - Mégrine**

**Identifiant unique : 0033067 A**

Messieurs les actionnaires de la Société COTUGRAIN HORTIMAG SA, sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mardi 26 septembre 2023 à 9 heures, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport de gestion du groupe COTUGRAIN HORTIMAG relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022 et établi par le Conseil d'Administration;

2- Lecture et examen du rapport du commissaire aux comptes relatif aux états financiers consolidés se rapportant à l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

3- Approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

4- Pouvoirs.

Tous les documents destinés à cette assemblée sont tenus à leur disposition au siège de la société durant le délai légal.

2023R02060SANB3

---

**Société Variétés Industrielles SA**

**Siège social : Z.I Mghira II Rue de Monastir Mghira 2080 Fouchana**

**Capital social : 7300.000 DT**

**Identifiant Unique : 0012919 F**

**CNSS : 068537 - 55**

A la suite de la demande du Conseil d'Administration de la société Variétés

Industrielles SA, les actionnaires de la société sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui tiendra le mardi 26 Septembre 2023 à 10h, au siège de la société sis à la zone industrielle Mghira 2, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du mode et des délais de la tenue de l'assemblée générale ordinaire

- Lecture et approbation du rapport d'activité du conseil d'administration relatif à l'exercice 2022

- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2022

- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et Approbation des conventions et opérations rentrant dans le cadre de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales

- Affectation du résultat de 2022

- Quitus aux administrateurs

- Renouvellement d'un mandat d'un administrateur

- Fixation du montant des jetons de présence

- Pouvoirs pour formalités de publication légale.

2023R02069SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire du mardi 26 septembre 2023**

**Société Tunisienne d'Aviculture**

**Société anonyme**

**Au capital de 5.460.000 Dinars**

**Siège social : Avenue de la jeunesse Borj Cédria Ben Arous**

**Identifiant unique : 0012572Y**

**N° d'affiliation à la CNSS : 66575-33**

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne d'Aviculture "SOTAVI" sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Mardi 26 Septembre 2023 à 10 H du matin au siège social, avenue de la jeunesse Borj Cédria, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement du retard de la tenue de l'Assemblée Générale,

2. Présentation et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration relatif à l'exercice 2022,

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022,

4. Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022,

5. Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales,

6. Affectation des résultats de l'exercice 2022,

7. Quitus aux administrateurs pour la gestion de 2022,

8. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2022,

9. Approbation de nomination d'un administrateur au conseil d'administration,

10. Approbation de renouvellement du mandat des administrateurs au conseil d'administration,

11. Nomination du commissaire aux comptes pour les années 2023, 2024 et 2025,

12. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

N.B : Tous les documents afférents à cette assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2023R02071SANB3

---

**Convocations aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire**

**Article 276 du code des sociétés commerciales**

**SOCIETE IBEROSTAR TUNISIE**

**Société anonyme**

**Capital social : 100.000 dinars**

**Siège social : Hôtel Averroes 8052 Yasmine Hammamet Bouficha Sousse**

**Identifiant Unique : 0633890P**

Le Conseil d'administration tenu le 14/8/2023, convoque les actionnaires

- A l'assemblée générale ordinaire devant se tenir le mercredi 27 septembre 2023 à 10 heures par visioconférence avec comme points à l'ordre du jour :

1/ Ratification du retard de la tenue de l'assemblée;

2/ Approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2022;

3/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes ;

4/ Approbation des états financiers de l'exercice 2022 ;

5/ Approbation des conventions réglementées prévues aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales ;

6/ Affectation des résultats au titre de l'exercice 2022 ;

7/ Quitus aux membres du conseil d'administration;

8/ Renouvellement du mandat d'administrateurs;

9/ Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

10/ Pouvoirs pour les formalités.

- A l'assemblée générale extraordinaire devant se tenir le mercredi 27 septembre 2023 à 16 heures par visioconférence avec comme points à l'ordre du jour :

1/ Application de l'article 388 du code des sociétés commerciales;

2/ Pouvoir pour accomplir les formalités légales.

2023402115SANB3

# *DIVERS*

## Avis au public

**Avis complémentaire**

Attendu, Me Fathi Farhani a déposé pour la société l'Espoir, représentée en la personne de son représentant légal, une demande en vue d'inscription d'un acte d'achat établi le 3/02/1988 et la division des parts en un titre foncier indépendant.

Attendu, il est constaté d'après l'étude de la demande mentionnée que le requérant n'a pas pu présenter l'acte d'acquisition de la propriété pour le Conseil Régional du Gouvernorat de Nabeul conclu par l'Etat.

Attendu, en vue de dépasser cette difficulté et en application des dispositions de l'article 17 de la loi n° 2001-34 du 10 avril 2001 nous ordonnons le requérant à procéder à une publication complémentaire au journal officiel de la République Tunisienne et aux deux journaux quotidiens dont l'un est en langue arabe et l'autre en langue française remplaçant le défaut de la présentation de l'acte de vente par l'Etat pour le Conseil Régional du Gouvernorat de Nabeul d'une superficie de (672 m²) du titre foncier n°5492296 Nabeul.

A partir de la date de cette notification jusqu'à l'expiration du délai de 2 mois, une opposition à cette demande ou des contestations pourra être faite auprès du Tribunal Immobilier de Nabeul.

2023R02059DIVD2

**Perte d'un acte de propriété**

Mr Al Maanaa Ben Abdessalem Al Bari Chakroun, titulaire de la CIN n°04123419, déclare la perte de l'acte de propriété n°03/16028, objet du titre foncier n°48445 Monastir sis à délégation de Sahline Gouvernorat de Monastir. Une attestation de perte a été délivrée par le poste du poste de police de Sahline sous n°403 le 17/7/2023.

2023S01008DIVD2

---

**Perte d'un acte de propriété**

Mme Leila Ben Bouraoui RHAIEM, titulaire de la CIN n°04048133, déclare la perte de l'acte de propriété n°03/16029, objet du titre foncier n°48445 Monastir sis à délégation de Sahline Gouvernorat de Monastir. Une attestation de perte a été délivrée par le poste du poste de police de Sahline sous n°404 le 17/7/2023.

2023S01009DIVD2

**Perte d'un acte de propriété**

Mr Ahmed Ben Ibrahim Jbili titulaire de la CIN n°02038068 du 27/10/2003 annonce avoir perdu le titre de propriété numéro 5809/11 faisant l'objet du tirage au sort immobilier numéro 49335 Kairouan sis au Décanat de Zafarana, délégation de Chebika, Province de Kairouan, selon un certificat de publication délivré par le chef du centre National de Sûreté à Kairouan, la ville, le 14/6/2023 numéro 547.

2023S01013DIVD2

---

**Perte d'un titre de propriété**

Monsieur Dhekre Eddine Zâara titulaire de la carte d'identité n°04180117 déclare la perte du titre de propriété n°03/37883 se rattachant du titre foncier n°134298 Sousse auquel il a eu un certificat de perte de la part du poste de police Binbla à la date du 6/9/2022 sur n°301 appartenant à sa mère décédée Mongia Mansour. Cette déclaration est faite pour valoir ce que de droit.

2023S01014DIVD2

***Etats Financiers au 31 Décembre 2022***

LLOYD Vie اللويد للحياة

S.A au capital social de 6 000 000 dinars : _ Siège social : Immeuble LLOYD Avenue De La Monnaie Les berges du Lac 2- 1053 MF n°1301574S/P/M/000

**(Chiffres en dinars tunisien)**

| Actif du bilan | Au 31 décembre 2022 | | | Au 31/12/2021 |
|---|---|---|---|---|
| | Brut | Amortissements et provisions | Net | |
| Actifs incorporels | 207 105 | 87 211 | 119 893 | 83 947 |
| Actifs corporels d'exploitation | 946 058 | 521 582 | 424 476 | 419 829 |
| Placements | 71 301 571 | 101 818 | 71 199 753 | 11 097 393 |
| Part des réassureurs dans les provisions techniques | 30 615 027 | - | 30 615 027 | 7 317 170 |
| Créances | 16 905 024 | 233 654 | 16 671 370 | 6 698 065 |
| Autres éléments d'Actif | 1 741 060 | 19 859 | 1 721 201 | 857 372 |
| **Total de l'Actif :** | **121 715 845** | **964 125** | **120 751 720** | **26 473 776** |

**(Chiffres en dinars tunisien)**

| Capitaux propres et passif du bilan | 31/12/2022 | 31/12/2021 |
|---|---|---|
| **Capitaux propres :** | | |
| Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice : | 4 117 163 | 4 345 701 |
| Résultat de l'exercice : | 1 848 872 | -228 538 |
| **Total des capitaux propres avant affectation :** | **5 966 035** | **4 117 163** |
| **Passif :** | | |
| Provision pour risques et charges | - | - |
| Provisions techniques brutes | 74 698 528 | 12 332 786 |
| Dettes pour dépôts reçus des réassureurs | 31 564 044 | 9 144 230 |
| Autres dettes | 7 156 863 | 758 659 |
| Autres passifs | 1 366 250 | 120 938 |
| **Total des capitaux propres & Passif :** | **120 751 720** | **26 473 776** |

**(Chiffres en dinars tunisien)**

| Etat de résultat technique de l'Assurance Vie | Au 31/12/2022 | | | Opérations Nettes |
|---|---|---|---|---|
| | Opérations Brutes | Cessions | Opérations Nettes | Au 31/12/2021 |
| Primes | 8 421 566 | 5 618 631 | 2 802 935 | 1 373 475 |
| Produits des placements | 6 374 905 | - | 6 374 905 | 404 887 |
| Autres produits techniques | - | - | - | - |
| Charges de sinistres | -6 264 109 | -1 450 148 | -4 813 961 | -1 247 124 |
| Variation des autres provisions techniques | -2 282 024 | -1 293 711 | -988 313 | -1 706 920 |
| Participation aux bénéfices et ristournes | -312 214 | - | -312 214 | -594 |
| Frais d'exploitation | -3 085 067 | -3 154 301 | 69 234 | 1 046 084 |
| Autres charges techniques | -265 217 | - | -265 217 | -62 069 |
| Charges des placements | -750 290 | - | -750 290 | -71 874 |
| **Résultat technique de l'Assurance Vie** | **1 837 550** | **-279 529** | **2 117 080** | **-264 135** |

**(Chiffres en dinars tunisien)**

| Etat de Résultat | De la période arrêtée au 31/12/2022 | De la période arrêtée au 31/12/2021 |
|---|---|---|
| Résultat technique de l'Assurance Vie | 2 117 080 | -264 135 |
| Produits des placements de l'Assurance | 351 366 | 142 670 |
| Charges des placements de l'Assurance | 41 354 | 25 374 |
| Pdts des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'Ass Vie | - | - |
| Autres produits non techniques | 1 | - |
| Autres charges non techniques | 9 551 | 649 |
| **Résultats provenant des activités ordinaires** | **2 417 543** | **-147 488** |
| Impôt sur le Résultat | 568 670 | 81 051 |
| Pertes extraordinaires | - | - |
| Effet des modifications comptables | - | - |
| **Résultat net après modifications comptables** | **1 848 872** | **-228 538** |

**(Chiffres en dinars tunisien)**

| Etat de flux de trésorerie (méthode directe) | Au 31/12/2022 | 31/12/2021 |
|---|---|---|
| Flux de trésorerie liés à l'exploitation | 91 626 | -2 663 391 |
| Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement | -192 247 | -197 972 |
| Flux de trésorerie provenant des activités de financement | -35 000 | 3 000 000 |
| Incidence des variations de taux de change sur les liquidités | - | - |
| **Variation de trésorerie :** | **-135 618** | **138 637** |
| **Trésorerie au début de l'exercice :** | **680 635** | **541 997** |
| **Trésorerie à la clôture de l'exercice :** | **545 016** | **680 635** |

**CONCLUSION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

**Fait à Tunis, le 02/08/2023**

Le commissaire aux comptes :

**AMC Ernst & Young**
**Fehmi LAOURINE**

2023R02061BCFA5